

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 18 Dhoulkaada 1447

N° 52

42^{ème} année

5 Mai 2026

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	1249
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	1250
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	1251
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	1255
Homologation de résolutions	1255
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	1256
Avis aux créanciers.....	1257
Convocations	
Sociétés anonymes	1258
Autres sociétés	1265
Actes Administratifs	
Avis au public	1265
Divers	
Avis au public.....	1268
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de la Société Nationale de Transport Interurbain.....	1269

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

Sociétés communautaires

Avis au public

Référence : 2026/188 جع

Date : 03/04/2026

Dénomination sociale de la société : Société Citoyenne locale «Itqan»

Forme juridique de la société : Société locale

Montant du capital social ouvert à la souscription : 5 250,00 dinars

Adresse du siège social : Grombalia

Objet social de la société : Les plastiques industriels à partir de granulés bruts et de plastiques recyclés pour fabriquer des planches

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 17/02/2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 15 parts

Valeur nominale de la part sociale : 350,000 dinars

Etablissement bancaire : Amen Banque - Grombalia

Période d'ouverture de la souscription : Du 06/05/2026 au 30/06/2026

Avantages spécifiques prévus par les statuts types : oui

Approbation des conditions de participation aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : oui

Approbation des conditions relatives à la répartition des bénéfices et à la constitution des réserves : oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte d'appel.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Hamdi Boumaiza : Délégation Grombalia, Gouvernorat Nabeul, Adresse Nianou Grombalia

Mohamed Amir Chater : Délégation Grombalia, Gouvernorat Nabeul, Adresse Nianou Grombalia

Ghofrane Toumi : Délégation Beni Khalled, Gouvernorat Nabeul, Adresse Beni Khalled

Chadlia Dahdouhi : Délégation Grombalia, Gouvernorat Nabeul, Adresse Touta

Noureddine Khiari : Délégation Beni Khalled, Gouvernorat Nabeul, Adresse Beni Khalled

Malek Chater : Délégation Grombalia, Gouvernorat Nabeul, Adresse Nianou Grombalia

Ismail Abid : Délégation Grombalia, Gouvernorat Nabeul, Adresse Touta.

2026R01341SODB1

Avis au public

N° : 2026/334

Date : 10 avril 2026

Dénomination sociale : Société communautaire locale Sanabel Al Khair

Type de société : Locale

Capital social ouvert à la souscription : 5 000,000 dinars

Adresse du siège social : Essouaybia, Jelma Ouest

Objet de l'activité : Projet agricole intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts types : 01 avril 2026

Nombre de parts sociales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale de chaque part : 500,000 dinars

Etablissement bancaire : Banque Nationale Agricole - Agence de Jelma

Période de souscription : du 01 mai 2026 au 15 mai 2026

Avantages prévus par les statuts types : Oui

Acceptation des conditions de participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions de répartition des excédents et constitution des réserves : Oui

Convocation : via la plateforme

Lieu de la réunion : selon le texte de convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Haïthem Essaei : Délégation Jelma, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Jelma Ouest

Ahlam Abdellaoui : Délégation Jelma, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Selta.

2026S00593SODB1

Avis au public

N°2026/359

Date : 23/04/2026

Dénomination sociale de la société communautaire : Société communautaire locale Al Bakourat

Catégorie de la société : Locale

Montant du capital social de la société ouvert à la souscription : 5 000,00 TND

Adresse prévue du siège social de la société : Avenue Habib Bourguiba

Objet de l'activité de la société : Agriculture et services agricoles

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statut constitutif type : 11/03/2026

Nombre de parts nominatives à souscrire : 10

Valeur nominale des parts : 500,00 TND

Etablissement bancaire (agence régionale de l'établissement bancaire) : Banque Nationale Agricole - Regueb

Période ouverte à la souscription : Du 24/04/2026 au 20/05/2026

Avantages réservés tels que prévus par le statut constitutif type : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice du droit de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution des réserves : Oui

Convocation à l'assemblée générale constitutive : Via la plateforme

Lieu de l'assemblée générale constitutive : Selon le texte de la convocation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Fayçal Omri : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Regueb

Abdel Sattar Hajji : Délégation Regueb, Gouvernorat Sidi Bouzid, Adresse Sabra.

2026X00647SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

AVIS AUX ACTIONNAIRES

AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

COMPTOIR TUNISIEN DE BATIMENT

COTUB

Société anonyme

Au capital de 14 625 000 Dinars

Siège social : Route de Gabès Km 0.5 - SFAX

Identifiant Unique : 0003755C

Messieurs les actionnaires sont avisés que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Avril 2026 enregistré à la recette des finances THYNA SFAX le 29 Avril 2026 sous le N°26701357 (Quittance N° M030469), statuant sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 23 Mars 2026, et après constatation que le capital social est entièrement libéré, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire de vingt-cinq millions deux cent dinars (25 000 200 DT) par la création de quatre-vingt trois mille trois cent trente-quatre (83 334) actions nouvelles de trois cents dinars

(300 DT) chacune, et de porter, par conséquent, le capital social de quatorze millions six cent vingt cinq mille dinars (14 625 000 DT) à trente neuf millions six cent vingt cinq mille deux cents dinars (39 625 200 DT).

Les actionnaires ont un droit préférentiel de souscription à titre irréductible à ladite augmentation du capital, proportionnellement au montant de leurs actions.

Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statutaires, assimilées aux actions anciennes. Le capital souscrit sera libéré du quart à la souscription.

Le reliquat sera appelé par le Conseil d'Administration en fonction des besoins de la société.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de fixer le délai d'exercice du droit préférentiel de souscription à titre irréductible et réductible des actions du 1er Juin 2026 au 30 Juin 2026 inclus. Ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

Conformément aux dispositions de l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales, les actionnaires auront un droit préférentiel de souscription à titre réductible et ce dans le cas où les actions nouvelles n'auraient pas été totalement souscrites en vertu du droit de préférence irréductible.

Les souscriptions seront recueillies au siège social sis à la Route de Gabès Km 0.5 - SFAX sur présentation d'une pièce d'identité.

Les fonds versés lors des souscriptions seront déposés dans les délais légaux au compte indisponible ouvert auprès de BH BANK sous le numéro 14066066300700117905.

Les versements effectués à raison des souscriptions à titre réductible qui ne pourraient être servis seront restitués aux ayants droit sans intérêt, sans délai après l'établissement du barème de répartition.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 301 du Code des Sociétés

Commerciales. Il a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis un exemplaire de procès-verbal sus indiqué le 30/04/2026, Numéro du certificat 202628593, Numéro de dépôt 14198.

2026R01317SANB2

Notice d'information pour l'augmentation du capital d'une société Anonyme

Dénomination sociale de la société : Microcred SA

Capital Social : 12 000 000 DT

Siège Social : 1er étage du 46 Rue Socrate, la zone d'activités Kheireddine - 2015 El Kram

Identifiant Unique : 1314598/V

Durée : 99 ans

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 15 Avril 2026, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1er Bureau - Tunis le 16/04/2026 sous le n°26501422, Quittance n°3492 dont un exemplaire a été déposé au registre National des Entreprises le sous n°2026p96774133, en date du 29/04/2026 il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital en numéraire d'un montant de 1.500.000Dt, par la création et l'émission de 15000 actions nouvelles d'une nominale de 100 Dinars chacune pour porter le capital social de 12.000.000 DT à 13.500.000DT.

- La souscription à la présente augmentation du capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux actionnaires actuels tant à titre irréductible à raison d'une (1) action nouvelle pour huit (8) actions anciennes qu'à titre réductible.

- Les actionnaires ont, proportionnellement aux montant de leurs actions, un droit préférentiel de souscription.

- Les actionnaires ne souhaitant pas exercer ce droit peuvent y renoncer au profit du ou des actionnaires de leur choix.

- L'arrondi des chiffres à l'entier le plus élevé et/ou le plus petit après la virgule est accepté par tous les actionnaires.

- Délais du droit de souscription : au plus tard quinze (15) jours à partir de la date de publication de la notice au journal officiel de la République Tunisienne, ce délai peut être clôturé par anticipation en cas de souscription intégrale avant son expiration.

- Les actionnaires auront un droit préférentiel de souscription à titre réductible et ce dans le cas où les actions nouvelles n'auraient pas été souscrites en vertu du droit de préférence irréductible. Le délai de droit de souscription à titre réductible sera de quinze (15) jours à compter de l'expiration du délai de souscription à titre réductible.

- Les nouvelles actions seront assimilées aux actions anciennes dès leur création, elles jouiront, à compter du 1er janvier 2026, du même droit aux dividendes que celui qui pourra être attribué aux actions anciennes.

- Les nouvelles actions seront soumises à toutes les dispositions statutaires de Microcred SA.

- Si les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, le montant de l'augmentation du capital social sera limité au montant des souscriptions, à conditions que celui-ci atteigne les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée.

- Le conseil d'Administration de la société est chargé de réaliser l'augmentation du capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation.

- Modification corrélative des statuts.

2026R01324SANB2

Augmentation du capital social

SOCIETE TUNISIENNE DE PARTICIPATION ET DE GESTION «STPG»

S.A au capital de 18200 000 dinars

Siège social : 72 Bis Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis - Carthage

Identifiant unique : 0014372A

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 19 décembre 2025 et enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés de Tunis le 9 janvier 2026 sous le n°26500141, quittance n°273, les actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant total de dix huit millions de dinars (18 000 000 DT), le faisant passer de deux cent mille dinars (200 000 DT) à dix huit millions deux cent mille dinars (18 200 000 DT).

Cette augmentation a été réalisée par conversion de créances, au moyen de la création de trois millions six cent mille (3600000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars (5 DT) chacune.

En conséquence, l'article 6 des statuts relatifs au capital social a été modifié comme suit : «le capital social est fixé à dix-huit millions deux cent mille dinars (18 200 000 DT), divisé en trois millions six cent quarante mille (3 640 000) actions d'une valeur nominale de cinq dinars (5 DT) chacune libérées intégralement».

Le dossier relatif à ladite augmentation de capital a été déposé au Registre National des Entreprises au Centre Urbain Nord en date du 14 avril 2026.

2026401517SANB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Sis à la route de Gabès km 1 Médenine

Suivant un acte de vente en date du 20/04/2026 rédigé par maître

Zagrouba Mongi avocat à la cour de cassation à Médenine et Enregistré à la recette des finances Médenine quittance n°Mo41623 le même jour Mr Dakhli Hedi titulaire de C.I.N 03577121 a vendu son fonds de commerce sis à la route de Gabès km1 Médenine activité - matériel de construction à Imed Oudhmani titulaire de C.I.N 05781530.

Les oppositions auront lieu chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce sus-indiqué durant les 20 jours qui suivent la publication de cet avis au JORT extrait de cette vente édité au journal Chourouk du 23/04/2026.

2026R01311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP le 23/04/2026 enregistrée à la recette des finances cité INTILAKA le 27/04/2026 quittance n°M041597 enregistrement n°26202196.

Mr Abderrazek Youssef a vendu à Mr Montassar Jendoubi la totalité du fonds de commerce sis à la rue de Bizerte Km4 cité Ettadhamen Ariana devant station du métro exploité aux services informatiques.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître Hichri Brahim au 21 avenue de France Ben Arous dans un délai 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée le 29/04/2026 aux deux journaux Quotidien et Echourouk.

2026R01312FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par Maître Najet Mrabet et Dorsaf Arfaoui daté le 14/01/2026 enregistré au registre ADHOC sous le n°55, Mr Ali Ben Mustapha Aloui donne à sa femme Mbarka Bent Belgacem Aloui, tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que commerce spécialisé ainsi qu'une autre activité de vente au détail de fruits secs, sis 23 rue 9007 Sidi Fathallah Jbal Jloud Tunis.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 29/04/2026.

2026R01314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous seing privé rédigé par BOULAABI FATEN Avocate à 11 rue Ennour Chouchet Radés enregistré à la recette des finances de Boumhal le 28/04/2026 quittance n°M029665 enregistrement n°09605914 DHEKRA JBELI a vendu à KARIM SADFI le fonds de commerce sis lotissement Hammouda Boumhal Bassatine Ben arous pour la vente de la viande des volailles et divers. Toute opposition pourra être rendue au local objet de ce contrat entre les mains de l'acheteur vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 01/5/2026.

2026R01325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 24/04/2026 enregistré à la recette des finances de Kairouan le 28/04/2026 quittance n°M041294, numéro d'enregistrement, 26201749 la «Sté Eya enterprise de cosmétiques» a vendu à Mme Mériem Tibi la totalité du Fonds de commerce exploité dans la vente de produits cosmétiques en gros sise au local situé à l'avenue «bait El hekma» à Kairouan.

Cette annonce a été publiée dans les journaux "Echourouk" et "Le Quotidien" le 30/04/2026.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de cette publication au cabinet de l'avocat maître Ahmed Amri, situé à la Rue Abi Alyousser Achaibeni à Kairouan.

2026S00588FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce en date du 27/02/2026, enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 09/03/2026, sous N°26200628, quittance M012795, acte de précision du contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 30/03/2026, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 27/04/2026, sous N°26901354, quittance n°M001675.

Les héritiers du feu Fredj BEN YOUSSEF et qui sont : Sa femme Souha BOUDAGGA, titulaire de la CIN n°02950545 et leurs fils Mr Tarek BEN YOUSSEF CIN n°14849317 et Mr Kais BEN YOUSSEF, CIN n°12804948 et Mr Youssef BEN YOUSSEF, CIN n°12804780, ce dernier pour son compte et pour le compte des héritiers selon procuration en date du 06/03/2026, et enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 09/03/2026 sous N°26200628, ont vendu et cédé à Mr Saïd BOUZGARROU, CIN n°06969760 et à Mme Aroua BOUZGARROU, CIN n°06948096, tous les deux pharmaciens, la totalité du fonds de commerce du local destiné Pharmacie du jour (Identifiant Unique N°1267885H) sis à l'Avenue Imem Boukhari - Khézama Ouest Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains des acheteurs au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 06/05/2026.

2026S00594FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de gremda le 16 avril 2026 quittance N°M037260 enregistrement N°26201619, la société FAM TREND, MF : 1771061k, a vendu à madame TAHENI BENT NASERDDINE BEN ALI, la totalité du fonds de commerce

exploité pour la vente des vêtements prêts-à-porter dans le local sis au complexe FOURAT AV Abou hasan lakhmi Sfax 3027

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 20 jours suivant la publication du présent avis à l'adresse du fonds de commerce susmentionné.

Cette annonce a été publiée au journal "le Quotidien" le 01/5/2026.

2026X00641FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 28/01/2026, enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 11/02/2026 sous le n°26200560 reçu n°M019140 monsieur amir kharat titulaire de la CIN n°08196940 a vendu au profit de haikal bou ali titulaire de la CIN n°08801093 la totalité du fonds de commerce exploité au local situé sur la route de 5 août n°75 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels suivant les conditions mentionnées dans le dit acte. Toutes les oppositions sont acceptées chez Mr. haikal bou ali au local situé à la route de 5 août n°75 Sfax dans les délais de 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" du 04/03/2026.

2026X00643FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé rédigé et signé le 16 avril 2026 et enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 20 avril 2026 selon quittance n°M043575, enregistrement n°26201326, Sté SIRINE DOLCE CAFFE, Société unipersonnelle à responsabilité limitée, identifiant unique 1710188N en la personne de sa représentante légale Mme Sondos Swayah CIN 05394898, a vendu la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, à Mme Maha Njah l'épouse de Sami Njah CIN 05361004, exploité comme deuxième point de vente pour filtrer et

vendre de l'eau potable situé à route El Afran km 1 Bourat Mzid Sfax et non inscrit dans le registre national des entreprises.

Toute opposition doit être se font au bureau de la rédactrice du contrat Mme Mariem Zaidi, avocat à la cour d'Appel sis au 3 Rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city 4ème étage bureau n°27 Sfax, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Chourouk du 24/04/2026.

2026X00648FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/04/2026, enregistré à la recette des finances de la Goulette Tunis le 21/04/2026 Quittance N°M044739. Mr AHMED MKACHRI demeurant à l'avenue Bourguiba 135 Bizerte a cédé à Mr RAEF MAHDHAOUI demeurant à Cité Essafé Route Beni Khdech Médenine, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Bourguiba 09 Cité Ettaieb Mhiri Laouina Tunis avec ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal ECHOUROUK du 24/04/2026.

Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur AHMED MKACHRI demeurant avenue Bourguiba 135 Bizerte, dans le délai des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2026401516FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances SLIMANE en date du 29-04-2026 sous le n°9540410 Quitt n°M029200, Mme. Monia bent Mohammed Nasser Zieni feu Tarek Bousida titulaire de cin n°00719392 a vendu à la Société «Rechange Pro», société en cours de constitution, son représentant légal MR SOFIEN TALBI titulaire de cin

n°07125389 tout le fonds de commerce exploité pour «Superette», sis au n°3 Rue Sidi EIAbdelli Slimane 8020. Annonce publiée dans le journal «ALSABAH» le 01 Mai 2026.

Les oppositions doivent être déposées auprès de l'acheteur au 39 avenue de liberté Bouchoucha.

2026401518FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 27 Avril 2026 et enregistré à la Recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis en date du 27 Avril 2026 quittance N°M023110 enregistrement N°26201136 Sté Makhoulouf Distribution en la personne de son représentant légal S.A.R.L MF n°1354825H a vendu à la Sté HAMZA pour le Commerce Internationale société unipersonnelle en la personne de son représentant légal S.A.R.L MF n°1511700Y, son adresse sise au 30 rue El Jazira immeuble Tej El Jezira Bureau 32 - 1000 Bab Bhar Tunis, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local commercial n°06 qui fait partie de l'immeuble sis à la rue d'Angleterre n°15 Tunis existant à l'impasse séparant les deux immeubles sis au 15 et 17 rue d'Angleterre Tunis, dont l'activité est tous commerce.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains de l'acheteur en la personne de son représentant légal à l'adresse du fonds de commerce, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 30 Avril 2026.

2026401520FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 27 Avril 2026 et enregistré à la Recette des finances Avenue Habib Thameur Tunis en date du 27 Avril 2026 quittance N°M023101 enregistrement N°26201135 Sté Makhoulouf Distribution en la personne

de son représentant légal S.A.R.L MF n°1354825H a vendu à la Sté HAMZA pour le Commerce Internationale société unipersonnelle en la personne de son représentant légal S.A.R.L MF n°1511700Y, son adresse sise au 30 rue El Jazira immeuble Tej El Jezira Breaou 32 1000 Bab Bhar Tunis, la totalité du fonds de commerce sis dans un impasse dérivé de la rue d'Angleterre n°15 Tunis, dont l'activité est tous commerce.

Toute opposition doit être effectuée entre les mains de l'acheteur en la personne de son représentant légal à l'adresse du fonds de commerce, dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 30 Avril 2026.

2026401521FCCC2

Avis de vente

Par acte de vente daté le 16/4/2026 enregistré le 16/04/2026 quittance M032893 registre 26202600 Monsieur Amir el bahri vend et cède à Monsieur Mohamed Amine bn Ammar qui accepte le fonds de commerce qui consiste en un Restaurant destiné à la vente de restauration, légère sis à la route de Tunis - jarzouna - Bizerte.

Les oppositions seront faites chez Monsieur Mohamed Amine bn ammar dans sa demeure sus indiquée (Adresse du restaurant).

Cette annonce est parue aux journaux quotidiens le Quotidien et Echourouk le 23/04/2026.

2026401526FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de raoued, en date du 17/04/2026, Quittance n°M052656, enregistrée sous le n°26201872, Mme Dridi Asma ; titulaire de la CIN n°07416300, et titulaire de l'identifiant unique sous le n°1826133K a cédé à la Société «TWIMZ», représentée par son

gérant Mme Dridi Refka, titulaire de la CIN n°11658542, la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité de restaurant, au local sis 110 Av Fathi Zouhir Nkhilette, Ariana. Toute opposition doit être adressée au siège de l'acheteur, sis à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens Le Temps et Essabah le 30/04/2026.

2026401530FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Kssar said le 23/04/2026 quittance N°M032947 Enregistrement N°26201538. Mme Hamida Bent Khmaïis Ben Ahmed Nefzi a vendu à Mme. Nedra Bent Al Houcine Ben Mohamed Chihaoui la totalité du fonds de commerce sis au N°18 Avenue Al somoud Cité Attahir Tunis destiné pour Le lavage à sec.

Les oppositions seront acceptées dans les délais légaux à la Résidence Yasmina Groupe n°232 1er étage Cité Al Hadika et immeuble F Kssar Saïd 2 Tunis.

Cet avis a été publié dans Le Quotidien le 30 avril 2026.

2026401533FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat de vente signé à la municipalité de Zaghouan le 12/03/2026 et enregistré à la recette des finances de Zaghouan en date du 22/04/2026 sous le n°26201422 quittance n°36582, Monsieur Abderazek el kamaria a vendu à monsieur Hamed Boucharda la totalité du fonds de commerce de Commerce d'épices et de produits salés destiné à exploiter à l'avenue de l'indépendance Zaghouan. Toute opposition doit être faite chez l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent contrat au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien du 26/04/2026.

2026401535FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Nidhal Ben Tardayet, Avocat, en date du 14 octobre 2025, enregistré à la Recette des Finances de Jendouba le 17 avril 2026 (Quittance n°031333), Hassen Ben Ibrahim Yahiaoui a vendu à Monsieur Wael Ben Hassen Yahiaoui, La totalité du fonds de commerce de Boulangerie (INDUSTRIE BOULANGERIE), sis à Ez-Zoghadia, Jendouba, identifié sous le matricule fiscal n°J/241252, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Prix de vente : Dix mille dinars (10.000 DT). Oppositions : Les oppositions éventuelles relatives aux dettes pouvant grever le fonds cédé seront reçues, conformément aux dispositions de l'article 193 du Code de Commerce, au domicile de l'acquéreur, Monsieur Wael Ben Hassen Yahiaoui, demeurant à Jendouba.

2026401536FCCC2

Location gérance libre

Location d'un Fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances Bardo le 16/04/2026 quittance N°M034057 Enregistrement N°26301650 Mme Fathia Boubakri, épouse d'Abderrazak Sliiti, en son nom et au nom des héritiers de feu Omar Boubakri, Saleh Boubakri, Abdelkader Boubakri et Mme Boubakri a Loué La totalité du fonds de commerce à M. Chadhli Jemli, destiné pour un café situé au 26 rue de La Liberté, Bardo du 01/04/2026 au 30/11/2027.

Cet avis a été publié au Quotidien du 29 avril 2026.

2026R01329FCCC3

Location-gérance d'un fonds de commerce

Aux termes d'un contrat de location-gérance de fonds de commerce rédigé par Maître Rafeâ Ben Mahfoudh, Avocat à la Cour de

Cassation, dont le cabinet est sis au 59 Rue Habib Achour, 3000 Sfax, dûment légalisé en date du 21 avril 2026 et enregistré à la Recette des Finances de la Route de Tunis - Sfax le 28 avril 2026 (Quittance n°M051568, Numéro d'enregistrement 26301796) ; les héritiers de feu Zouhair El Berchani, à savoir : Amal bent Abdelaziz Maatoug, titulaire de la CIN n°01291934 du 03 février 2016, demeurant à la rue du 12 Mai 1964, Gremda, Sfax, Zied ben Zouhair ben Jomaa El Berchani, titulaire de la CIN n°08788777 du 03 décembre 2024, demeurant à la rue du 12 Mai 1964, Gremda, Sfax, Anis ben Zouhair ben Mohamed El Berchani, titulaire de la CIN n°08195505 du 23 janvier 2019, demeurant Résidence City, Bâtiment B, 2ème étage, Appartement 5, Borj Louzir, Ariana et Khouloud bent Zouhair ben Mohamed El Berchani, titulaire de la CIN n°11018613 du 15 avril 2022, demeurant à la rue du 12 Mai 1964, Gremda, Sfax, ont donné en location à Madame Fadwa bent Salem ben Mohamed Triki, titulaire de la CIN n° 05282208 du 28 avril 2023, demeurant à la Route de Saltania, km 4.5, Cité El Faouz n°82, Sfax, l'intégralité du fonds de commerce exploité en tant que buvette (cafétéria), sis à l'Avenue du 5 Août, Immeuble Bouhleb, Sfax Ville, Sfax, connu sous l'enseigne "Cafétéria Tanit", et immatriculé au Registre National des Entreprises (RNE) sous le numéro 0420568A.

2026X00644FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 06 septembre 2024 enregistré à la recette des finances Le Bardo le 13 janvier 2025 sous le numéro 25300168 quittance n°M004252, Société Pizza et More SARL titulaire de l'identifiant unique au Registre National des Entreprises numéro 1685379X et dont le siège social est situé au 28, Avenue Habib Bourguiba Le Bardo - 2000 Tunis, a loué à la Société Ben Jemaâ Food sarl titulaire de l'identifiant unique au Registre National des Entreprises numéro

1726504L et dont le siège social est situé au 75, Avenue Habib Bourguiba Ezzahra - 2034 Ben Arous, tout le fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels du local exploité en Restaurant et situé au 28, Avenue Habib Bourguiba Le Bardo - 2000 Tunis et ce, pour une période allant du 01 septembre 2024 jusqu'au 31 août 2031.

Les oppositions doivent être faites à l'adresse du fonds de commerce pendant les 20 jours qui suivront la parution du présent avis au JORT.

Cet avis est publié aux journaux El Chourouk et Le Quotidien en date du 24 avril 2026.

2026401537FCCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une Association

Nom de l'association : Association de l'apprentissage tout au long de la vie et l'intégration sociale du Gouvernorat de La Mannouba

Siège : 11, rue 4432, Cité Korbi Denden Manouba

Objectifs :

- Soutenir les efforts de la coordination régionale de l'éducation des adultes à Mannouba en vue de réduire le taux d'analphabétisme en coordination avec les instances compétentes en la matière.
- Soutenir les efforts visant à attirer les apprenants et à les maintenir dans le système d'apprentissage.
- Contribuer à l'aménagement et à l'équipement des centres d'éducation des adultes dans la région en coordination avec les instances compétentes.

- Soutenir les activités éducatives et récréatives, ainsi que les campagnes sanitaires et de sensibilisation dans les centres d'éducation des adultes de la région.

- Aider les apprenants titulaires du certificat de compétence professionnelle à créer de petits projets et organiser des sessions de sensibilisation à cet effet.

- Développer le concept de l'utilité éducative.

Les membres :

- Présidente : Ouni cherifa

- Secrétaire général : Mohamed Samir

- Trésorière : Faten Hassini.

2026R01321APSF1

Constitution d'un syndicat

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté le 22/3/2026 enregistré à la recette des finances Manouba le 24/3/2026 Quittance n°M026438 enregistrement n°26801204.

Il a été constitué le syndicat comme suit :

Nom : Syndicat de résidence EYA

Adresse : Rue de l'agriculture Manouba Membres:

Président : M.Mounir Khouni

Vice Président : M. Bassem Benhmed

Trésorier : M.Sami Belhassen

Membre : M. Hichem Mekni.

2026R01326APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association Horizon

Objectifs :

- Soutenir les efforts de l'Etat dans la diffusion de la culture numérique et promouvoir un usage positif et sécurisé de la technologie auprès des enfants et des jeunes, conformément aux dispositions légales en vigueur.

- Contribuer à doter les apprenants de compétences technologiques, numériques et en robotique, notamment en développant les

compétences du XXIe siècle, en coordination avec les autorités compétentes.

- Etablir des relations de coopération et de partenariat avec des associations et organisations partageant les mêmes objectifs, en Tunisie et à l'étranger, à condition que les pays concernés entretiennent des relations diplomatiques avec la République tunisienne.

Siège social :

Espace Tunis, Bloc D, Bureau n°4.2 - Avenue Jean-Jacques Rousseau Montplaisir, Tunis 1073.

Membres :

- Madame Amal Sultani : Présidente.

- Madame Amna Ouertani : Secrétaire générale.

- Madame Sana Filali : Trésorière.

2026R01327APSF1

Homologation de résolutions

Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat des Copropriétaires De la Résidence "Blue Green Hill"

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 05-04-2026, enregistré à la Recette des Finances de Hammam Sousse le 22-04-2026 sous le n°26702537 quittance n°51373, déposé à la Municipalité de Hammam Sousse le 29-04-2026, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat des Copropriétaires de la résidence "Blue Green Hill" (MF : 1587542 RNN 000) dont le siège est sis à la Baie des Anges Kantaoui Hammam Sousse, avec approbation des rapports Moral et Financier, maintien de la cotisation et élection de Awatef Mtahni épouse Maarouf (Présidente), Ihsen Hachicha (Trésorier), Mohamed Jalloul Mhenni, Fawzi Fekih et Feyrouz Hizem épouse Slama (Membres).

2026S00589APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Et ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40%

PARTIE POURSUIVANTE : Banque Internationale Arabe De Tunisie en la personne de son représentant juridique, Sté anonyme, inscrite au registre national des entreprises sous le matricule fiscal et unique n°00000110F, siège n°70/72 Rue Habib Bourguiba Tunis.

PARTIE SAISIE : Mr Mahmoud Chahir Ayed, commerçant, résident à la rue Habib Thameur Soliman, titulaire de CIN n°06437129.

L'AVOCAT POURSUIVANT : Maître NAJLA JAZI Avocat à la cour de cassation, demeurant au REZIG CENTRE BLOC D APPARTEMENT 5 SIDI REZIG Matricule Fiscal 0849122/Y.

PROPRIETE SAISIE : Il s'agit d'un terrain objet du titre foncier n°521932 Nabeul dénommé «dar el BANAFSEJ» sis au Soliman LOTISSEMENT AFH rue Othman Ben Affen sur lequel est bâti une villa qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 111 mm dont 68 mm couverts selon la méthode, immeuble se compose aussi d'un premier étage en cour de construction d'une superficie de 67 mm réalisé, les travaux ont atteint le stade du terrassement et de l'élévation des murs intérieurs et extérieurs, il contient aussi un studio dans l'angle sud - est qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 23 mm, l'immeuble contient aussi une petite maison du côté de l'est qui se compose d'un rez-de-chaussée d'une superficie de 23 mm qui se compose d'un salon une cuisine et une toilette des escaliers qui amènent au premier étage d'une superficie de 20 mm qui

contient chambre à coucher, un salon une cuisine et une toilette des escaliers qui mènent au premier étage d'une superficie de 20 mm qui contient chambre à coucher l'immeuble est délimité du nord et du sud par un terrain qui contient un bâtiment à usage d'habitation de l'est par une rue publique et de l'ouest par la rue Othman Ben Affen.

MISE A PRIX : 175.740.000 d ce après ajournement et rabaissement du prix d'adjudication de 40% frais et honoraires d'Avocat en sus.

DATE ET LIEU DE LA VENTE : la vente de la propriété aura lieu le lundi 25/05/2026 à 9h du matin à la salle des criées du Tribunal de Première Instance de Grombalia. Tout intéressé peut visiter la propriété saisie tous les jours. Pour la participation aux enchères il faut consigner le 1/3 du prix et se munir des autorisations légales chaque fois où la loi l'exige.

Pour plus amples renseignements contacter le Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Grombalia ou bien le Cabinet de l'avocat poursuivant.

2026R01316VEPA1

Vente Immobilière aux enchères publiques

Maître Mohamed Safi

Avocat à la Cour de Cassation

**Rue Abou Kassem Chebbi Imm
Colisée ESC C 2 Etage SFAX 3000**

TEL : 74.297.248

M.F : 000-P-A333496N

Le saisissant :

Mohamed Kharrat en sa qualité de liquidateur de la Société TBM résident à l'Avenue Majida Boulila Immeuble Kharrat Sfax.

Le débiteur saisi :

Hedi Chaari résident à la Route Menzel cheker Km 4 zanket khanzoul Sfax.

Avocat saisissant :

Maître Safi Mohamed Rue Abou Kacem Echebbi Imm le Colisée Sfax.

Immeuble saisi :

La totalité des droits indivis de l'héritage de sa mère Habiba koubaa qui représente le 1/6 de la totalité d'un

lot de terrain sis à Route Menzel Cheker km 4 zanket kanzoul Sfax d'une superficie de 1000 m² où est implanté une villa de 240 m² comportant 6 chambres, une cuisine, salle de bain, toilettes et une véranda ouvrant sur le sud et l'Est la villa est revêtue au sol par du carrelage.

Au sud ouest de l'immeuble saisi se trouve un garage limité au sud par zanket kanzoul à l'Est par un passage d'où l'entrée de l'immeuble au nord par Imed Chaari et l'ouest par koubaa.

Mise à prix :

Trente mille dinars (30.000.000 DT) suivant le rapport de l'expert Mohamed Bahri.

Lieu et date de la vente :

Les enclumes auront lieu mercredi 10 juin 2026 (10/06/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes à la salle des criées au tribunal de première instance Sfax 2. L'immeuble saisi peut être visité tous les jours pendant les horaires administratifs. Pour plus de renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance Sfax 2 ou à l'Etude de Maître Mohamed Safi où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigné le 1/3 de la mise à prix et doit intervenir par l'intermédiaire d'un avocat inscrit auprès de la cour d'appel.

2026X00640VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cassation

**De la société ELAMEN d'avocat
sise à la rue Tahar Sfar Centre
Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax**

L'adjudication aura lieu le Lundi 1 Juin 2026 (01/06/2026) à neuf heures du matin et suivant à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax Sise à la Rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

Partie poursuivante :

Salma ben Omor, non inscrite au registre de commerce, sise à la route Mahdia klm 05 passage Bou Ali n°15 Sakit Eddayer Sfax.

Partie saisie :

Chafik Ben Hafsia, sis à la route Tunis klm 1.5 Sfax, inscrit sous le n°1029916/W

L'avocat poursuivant :

Maître AMIRA Abdelhamid Avocat à la cassation de la société EL AMEN d'Avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication

Consiste en 40 partie indivise du local d'une superficie de 379 m² sis à la route Tunis klm 1.5 immeuble les deux sœurs Sfax, objet du titre foncier n°45243 Sfax, consiste en une buvette.

Mise à prix :

Cent soixante mille dinars (160.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant.

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devrait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2026X00645VEPA1

Avis aux créanciers

Ouverture de procédures de distribution de fonds

Par ordonnance du juge chargé des requêtes de distribution des fonds et de l'ordre des créanciers au tribunal de première instance de Zaghouan, ont été engagées les procédures de

distribution des fonds consignés par le débiteur Société FOUCON SIS A LA ZONE INDUSTRIELLE ZAGHOUAN 1100 d'un montant de SOIXANTE DIX SEPT mille QUARANTE dinars (77040.000). Découlant du produit de la vente d'une saisie mobilière dont la propriétaire est la société susvisée.

Vu les pièces à l'appui versées au dossier notamment le récépissé de consignation délivré par la recette des finances de zaghouan n°M080757 du 07-10-2025 relativement au montant de SOICENTE DIX SEPT mille QUARANTE dinars obtenues de la vente du saisie susvisée.

Vu la pluralité de créanciers ; chacun des créanciers tout ayant doit ; est tenu de présenter au greffe du tribunal de première instance de Zaghouan des pièces à l'appui de sa créance en référence à l'affaire n°133 dans un délai de trente jours à compter de la date de parution au JORT ; ou de les communiquer par lettre recommandée. Il est tenu également ; ce faisant, de demander la compensation par voie d'avocat dont le cabinet sera valablement le domicile élu du créancier lequel soumettra une demande de compensation où il précisera les raisons du privilège de sa dette le cas échéant.

Le présent avis est fait en application des dispositions des articles 466, 467 et 468 du code des procédures civiles et commerciales.

2026R01323VEPA2

AVIS DE DISTRIBUTION

Suite à la décision N°177 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de SFAX 2 ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur MOHAMED BEN SALEM déposés à la caisse des dépôts et consignations le 11/06/2025 quittance n°M037032.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de SFAX2

par Maître Chafik Jammoussi Avocat pour le compte de ZOHRA SAYAH, MOHAMED BEN SALEM, Mouna BEN SALEM.

et Tous créanciers qui entend participer à la distribution des deniers doit, en application de l'article 468 cpc, dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe de tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2026X00639VEPA2

Remplacement de mandataire de justice

Société Gold Pharma SARL

Siège social : 05 rue Arbi Zarouk Megrine Ben Arous

IU : 1570416A

En vertu de la décision rendue en date du 29 Avril 2026 par le tribunal de Première Instance de Ben Arous, dans le dossier d'administration judiciaire N°168, il a été décidé de remplacer le mandataire de justice Monsieur Mohsen Ben Jomaa par Madame Faouzia Abbes en qualité de mandataire de justice de la société GOLD PHARMA titulaire de l'identifiant unique n°1570416A, sise au 05 rue Arbi Zarouk Megrine Ben Arous, il a également été décidé la désignation de Madame Sabrina Abdelli en qualité de juge commissaire.

Toute personne concernée est invitée à contacter le bureau de mandataire de justice sis au 11, rue Belhassen Jrad, 1er étage, Apt N°3, cité administrative, Ariana, téléphone : 28 206 646.

2026401519VEPA2

Vente

Société "Medico set Industrie"SA

Siège social : Rue Azzouz Agengui, n°15 Mosquée Erraoudha, La Soukra

Identifiant unique : 1341040M

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de

l'Ariana en date du 28/04/2026, le contrôleur d'exécution propose la cession des éléments corporels et incorporels de LA SOCIETE.

Ceux qui sont intéressés par cette offre, peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de 100 DT non restituables auprès du bureau du contrôleur d'exécution Mr Mokded Zoghلامي demeurant au centre Dorra bloc A bureau n° 2 Elmanar 3 Tunis Tél. : 71 889549 - 22.812.295

La date limite d'envoi des offres est fixée au 29/05/2026, le cachet de la poste faisant foi.

2026401522VEPA2

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

**Rue Aboubaker Achahid
Montplaisir - Le Belvédère 1002 -
Tunis (ancienne adresse)**

**4 bis Rue Abou Hamed El Ghazeli,
Résidence «Les Chalets» 4ème
Etage, Montplaisir - Le Belvédère
Tunis (Nouvelle Adresse)**

En vertu de l'ordonnance du juge contrôleur de la BFT datée du 31 mars 2026, le liquidateur de la Banque Franco-Tunisienne (BFT), informe le public que le siège de la liquidation a été transféré à l'adresse suivante : 4 bis Rue Abou Hamed El Ghazeli, Résidence Les Chalets, 4ème Etage, Montplaisir - Le Belvédère Tunis.

2026401523VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

CONVOICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE CAFES BONDIN - SA

**CAPITAL SOCIAL : 14.934.000
DINARS**

**SIEGE SOCIAL : 5, RUE
D'ESPAGNE - 1000 TUNIS**

IDENTIFIANT UNIQUE : 0000892Y

CNSS : 029876-00

Messieurs les Actionnaires de la société Cafés BONDIN S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 07 Mai 2026 à 10H à son Administration sise au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport Tunis Carthage - Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2025 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2025 ;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2026 ;

8. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

9. Nomination des Administrateurs;

10. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis Carthage.

2026R01318SANB3

CONVOICATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE CAFES BEN YEDDER -
SA**

**CAPITAL SOCIAL : 9.960.000
DINARS**

**SIEGE SOCIAL : 7, AVENUE DAG-
HAMMARSKJOELD - 1001 TUNIS**

IDENTIFIANT UNIQUE : 0047072V

CNSS : 203591-85

Messieurs les Actionnaires de la société Cafés BEN YEDDER S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 07 Mai 2026 à 11H à son Administration sise au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport Tunis Carthage - Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2025 ;

2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;

3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2025;

4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025 ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;

7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2026 ;

8. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

9. Nomination des Administrateurs;

10. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège

administratif de la société, sis au 11,
Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport -
2035 Tunis Carthage.
2026R01319SANB3

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE**

SOCIETE SECAFE - SA

**CAPITAL SOCIAL : 1.000.000
DINARS**

**SIEGE SOCIAL : 11, RUE DES
ENTREPRENEURS - Z.I.
AEROPORT -TUNIS CARTHAGE**

IDENTIFIANT UNIQUE : 0954423Z

CNSS : 275939-71

Messieurs les Actionnaires de la société SECAFE S.A. sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 8 Mai 2026 à son Siège Social sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport Tunis Carthage - Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration et présentation des états financiers clos au 31/12/2025 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;
3. Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration & des états financiers relatifs à l'exercice 2025 ;
4. Approbation des conventions réglementées prévues par les dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;
5. Quitus aux administrateurs & au Président Directeur Général pour la gestion de l'exercice 2025 ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
7. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2026 ;
8. Cooptation d'un Administrateur;
9. Nomination des Administrateurs;
10. Information concernant les déclarations des fonctions conformément aux articles 192, 209 et suivants du code des sociétés commerciales;

11. Délégation des pouvoirs.

Les documents prévus par la législation en vigueur sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société, sis au 11, Rue des entrepreneurs Z.I. Aéroport - 2035 Tunis - Carthage.

2026R01320SANB3

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES**

Société El Amel de Microfinance

Société Anonyme

**Au capital de 7.5 Millions Dinars
Tunisiens**

**Siège : Angle Avenue de
France/Rue de Belgique, Ben Arous**

Identifiant Unique : 1592121G

Le Conseil d'Administration de la société El Amel de Microfinance SA a décidé de convoquer l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société le Jeudi 25 Juin 2026 à 11 h au siège de la société à l'effet d'examiner l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2025 et des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2025
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025
4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2025
5. Affectation des résultats de l'exercice 2025
6. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs
7. Fixation de la rémunération des membres du CPAI & CR
8. Pouvoirs.

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de la société, les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou se faire

représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner à la Direction Générale de la société dûment signé, trois jours au moins avant la réunion.

Les documents destinés à cette assemblée, seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société pendant la période légale.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

2026R01322SANB3

**Convocation à l'assemblée
générale ordinaire**

TUNISIA EXPRESS

Société Anonyme

**Capital Social : 807 700 Dinars
Tunisiens**

**Siège Social : Zone industrielle
Radés - 2040 - Ettadhamen - Ben
Arous.**

Identifiant Unique : 1336619B

Conformément aux dispositions de l'article 277 du Code des Sociétés Commerciales, et à la demande de FCPR Mourafik, matricule Fiscal n° 1713968/Y/N/N/000, géré par la société Zitouna Capital, actionnaire détenant plus de cinq pour cent (5 %) du capital social de la société Tunisia Express, identifiant unique n°1336619B, les actionnaires sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

- Adresse : siège de Zitouna Capital: 3ème étage, Bloc A - Immeuble La Renaissance - Boulevard de la Qualité de la Vie - Le Kram - 2015, Tunis - Tunisie.

- Date et heure : lundi 01 juin 2026 à 10 heures

En vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et discussion des observations formulées par le commissaire aux comptes dans sa note de synthèse ;
2. Examen de la situation économique et financière de la société pour les exercices 2023-2024 et 2025 ;

3. Evènements et difficultés susceptibles de compromettre la continuité de l'exploitation et décision sur les mesures à prendre conformément à la législation en vigueur;

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2026R01328SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Exercice 2025

SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES)

S.A AU CAPITAL DE 5.000.000 DT

Identifiant unique : 1219013 W

ZONE INDUSTRIELLE - GABES

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le lundi 25 mai 2026 à 11 h 30 à son siège sis à la zone industrielle - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2025.
2. Lecture des rapports général et spécial du Commissaires aux comptes sur l'exercice 2025.
3. Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2025.
4. Approbation des opérations et convention rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants du C.S.C sur l'exercice 2025
5. Quitus aux administrateurs et au directeur Général pour la gestion 2025.
6. Affectation du résultat Exercice 2025
7. Nomination des administrateurs pour 2026-2027 et 2028
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour 2026-2027 et 2028 conformément à l'article 13 bis du CSC.

2026R01335SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Aviation Training Center of Tunisia

Société Anonyme

Capital social : 21 500 000 Dinars

Siège social : Les côtes de Carthage Zone Touristique Gammarth, 2078 la Marsa

Identifiant Unique : 820666C

Les actionnaires de la société Aviation Training Center of Tunisia «ATCT» sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social d'ATCT, sis aux Cotes de Carthage zone touristique Gammarth 2078 la Marsa, le 02 Juin 2026 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2024.
2. Lecture du rapport général du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024.
3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre des conventions visées à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales et l'approbation des dites conventions.
4. Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2024.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2024.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration au titre de la gestion de l'exercice 2024.
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

2026R01339SANB3

Convocation

Apave Tunisie

S.A au capital de 1 478.550 Dinars

RC : B186321996

MF : 014239/W/A/M/000

Siège social : 30, rue Mohamed BADRA BP 2 - 1073 Tunis Montplaisir

Les actionnaires de la société APAVE TUNISIE sont priés d'assister à la

réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le mercredi 10 juin 2026 à 15 heures afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du Rapport du Conseil d'Administration, relatif à l'exercice 2025.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, relatifs aux états financiers de l'exercice 2025, ainsi qu'aux opérations visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2025.

4- Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciale.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des résultats.

7- Fixation du montant des jetons de présence.

Le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers, le projet de résolutions ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes seront tenus à votre disposition au siège social de notre Société, vingt et un jours avant la date de la réunion.

2026R01342SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société Immobilière Touristique

Hôtel Rosa Beach

MF : 437782/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires, nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra : Le vendredi 05/6/2026 à 10 h 30 au siège de la Société Immobilière et Touristique "Rosa Beach" sise à Skanès - Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du mode et délai de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

2. Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022.

3. Pouvoirs pour formalités.

2026S00591SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Société Immobilière Touristique

Hôtel Rosa Beach

MF : 437782/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires nous avons l'honneur de vous inviter à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre société qui se tiendra : Le vendredi 05/06/2026 à 11 h00 au siège de la Société Immobilière et Touristique "Rosa Beach" sise à Skanès - Monastir, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.
 2. Lecture et approbation du business plan 2026-2031
 3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.
 4. Questions diverses.
- 2026S00592SANB3

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL : 2.250.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : ROUTE SIDI MANSOUR KM 3,5 AU NIVEAU DE LA ROCADE PK 4 - SFAX

IDENTIFIANT UNIQUE : 036507 R

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 04 juin 2026 à 09 h 00 au siège de la société sis à la Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2025,
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2025,
3. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2025,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2025,

5. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2025,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2025,

7. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2026, 2027 et 2028,

9. Quitus aux membres du conseil d'administration,

10. Questions Diverses.

2026X00646SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

YADIS HOLDING

Société anonyme

Au capital de 16 500 000 dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique RNE : 0964787G

N° Affiliation CNSS : 269352 - 80

Messieurs et mesdames les actionnaires de la Société Yadis Holding sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 29 Mai 2026 à 10 heures au siège de la société sis à l'Immeuble SOFIDE angle rue du métal et rue des entrepreneurs ZI Charguia II - 2035 Tunis Carthage, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du mode et des délais de convocation à l'Assemblée Générale,
- Examen des états financiers et des états financiers consolidés de l'exercice 2025,
- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2025,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés de l'exercice 2025,

- Approbation du rapport annuel de gestion et des états financiers arrêtés au 31/12/2025,

- Approbation du rapport de gestion du Groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2025,

- Approbation des conventions réglementées,

- Affectation des résultats,

- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,

- Pouvoirs pour formalités.

2026401524SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'Internationale de Recouvrement des Créances - IRC

19 Rue Mustapha Abdessalem - Menzah 5, Ariana

M.F. : 0723717CPM000

Messieurs les actionnaires de l'Internationale de Recouvrement des Créances - IRC, S.A au capital de 1.000.000 Dinars, dont le Siège est situé au 19 Rue Mustapha Abdessalem, El Menzah 5, Ariana, RNE n°0723717C, sont priés d'assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Vendredi 29 mai 2026 à 10 heures au siège de l'UIB sis à la Rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la Société et des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

4. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales
5. Quitus aux Administrateurs.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2025.
7. Fixation du montant des jetons de présence.
8. Démission d'administrateurs.
9. Nomination de nouveaux administrateurs
10. Pouvoirs.

2026401525SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société WIKI START UP

S.A au capital de : 200.000 dinars

R.C : B24115842011

MF : 1205161/K

Siège Social : 5 Rue du Lac El Biban - Les Berges du Lac 1 - 1053 Tunis

Le Conseil d'Administration de la société Wiki Start Up a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'AGO qui se tiendra le 21 Mai 2026 à 14 H au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation et de tenue de l'assemblée
2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025 ;
3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025
4. Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2023, 31 décembre 2024 et 31 décembre 2025 ;
5. Approbation des conventions mentionnées à l'article 200 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

6. Quitus aux administrateurs;
7. Renouvellement des mandats des administrateurs;
8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;
9. Création d'une entité sénégalaise - Wiki Start Up ;
10. Pouvoirs pour formalité.

En cas d'empêchement, tout actionnaire peut se faire représenter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire par une personne de son choix, munie d'un mandat spécial à cet effet.

Tous les documents sociaux relatifs à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social pendant les délais légaux.

2026401527SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société WIKI START UP

S.A au capital de : 200.000 dinars

R.C : B24115842011

MF : 1205161/K

Siège Social : 5 Rue du Lac El Biban - Les Berges du Lac I - 1053 Tunis

Les actionnaires de la société Wiki Startup sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui aura lieu le lundi 21 mai 2026 à 15 heures au siège social de la société et ce à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités de convocation et de tenue de l'assemblée;
2. Examen de la situation financière et de la continuité de l'activité de la société;
3. Transfert du siège social et modification corrélative des statuts;
4. Pouvoirs pour formalités.

Conformément aux statuts sociaux, tout actionnaire a le droit de participer à cette assemblée ou de s'y faire représenter par un mandataire dûment habilité. Les documents

afférents à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

2026401528SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ETL TECHNOLOGY

SA au capital de 700.000 Dinars

**Siège Social : Bureau A 1-2, Immeuble «CENTRE DE VIE», Les Berges du Lac Nord Z.I Kheireddine
Identifiant Unique : 1669082N/A/M**

Le Conseil d'Administration décide de convoquer les actionnaires à une Assemblée Générale Ordinaire le vendredi 29 mai 2026 à 15h au siège de la société et ce, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2025 ;
2. Lecture et approbation des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025 ;
3. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
4. Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2025;
5. Approbation des conventions réglementées
6. Affectation du résultat de l'exercice 2025 ;
7. Renouvellement du mandat des administrateurs
8. Désignation/renouvellement du Commissaire aux Comptes
9. Pouvoirs pour formalités.

2026401529SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

DIDO CAPITAL PARTNERS

Société Anonyme

Identifiant Unique : 1515039J

Capital Social : 250 000 dinars

**Siège Social : Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière»
Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis**

Les actionnaires de DIDO sont convoqués à l'assemblée générale

ordinaire qui se tiendra le 26 mai 2026, à 10 heures du matin, à son siège social sis à l'avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte de «Joumaira Immobilière» Appartement B5-2, les jardins de Carthage - 1090 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2025,
 - Lecture du rapport du Commissaire aux comptes de la société DIDO CAPITAL PARTNERS sur l'exercice 2025,
 - Approbation des Etats Financiers de la société DIDO CAPITAL PARTNERS de l'exercice 2025,
 - Lecture du rapport du Commissaire aux comptes du fonds FCPR BYRSA FUND I sur l'exercice 2025,
 - Approbation des Etats Financiers du fonds FCPR BYRSA FUND I de l'exercice 2025,
 - Affectation des résultats de l'exercice 2025,
 - Quitus aux Administrateurs pour la gestion de l'exercice 2025,
 - Examen de l'état d'avancement du processus de souscription au fonds FCPR BYRSA FUND I,
 - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour les exercices 2026-2027-2028,
 - Examen du renouvellement du mandat d'un administrateur,
 - Questions diverses.
- 2026401532SANB3

CONVOCATION A L'AGO

Société Immobilière et Touristique S.I.T

S.A au capital de 498 420 Dinars

Rue Mendes France, n°42 MAHDIA

Identifiant unique : 0010701E

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière et Touristique "S I T" sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 06 Juin 2026 à partir de 10 heures du

matin à L'Hôtel AL-JAZIRA rue El assad Ibnou Fourat à Mahdia afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entériner les modalités de convocation de l'assemblée générale
 - Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration au titre de l'exercice 2025,
 - Lecture des rapports du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2025,
 - Examen et approbation s'il y a lieu, des états financiers de l'exercice 2025 et des conventions réglementées,
 - Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2025,
 - Affectation des résultats de l'exercice 2025
 - Nomination d'un nouvel administrateur
 - Questions diverses.
- 2026401534SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE FINANCIERE DE DEVELOPPEMENT SOFIDE

SA au capital de 145 000 000 DT

Siège social : Zone Industrielle Charguia II - Angle Rue du Métal et Rue des Entrepreneurs 2035 Tunis Carthage

Identifiant Unique au RNE : 0001973C

Affiliation CNSS : 80654-47

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 juin 2026 à 10h, au siège social sis à Charguia 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modes et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire;
- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;
- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2025 ;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;

- Approbation des conventions réglementées;

- Affectation des résultats;

- Fixation des jetons de présence;

- Quitus aux membres du Conseil d'administration;

- Pouvoirs pour formalités.

2026401538SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

KAPITAL BUSINESS INVESTMENT

Société anonyme

Au capital de 75 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au RNE : 0998971 N

Affiliation à la CNSS : 291467-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 juin 2026 à 11 heures au siège social sis à Charguia 2, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale ordinaire;

- Examen des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;

- Lecture du rapport annuel de gestion et du rapport de gestion du groupe

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et de son rapport sur les états financiers consolidés;

- Approbation des rapports de gestion, des états financiers individuels et des états financiers consolidés de l'exercice 2025 ;

- Approbation des conventions réglementées;
- Affectation des résultats ;
- Fixation des jetons de présence;
- Quitus aux membres du conseil d'administration;
- Pouvoirs pour formalités.

2026401539SANB3

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE HOUMET ESSOUK DJERBA "SED"

Société Anonyme

Au capital de 5.200.000 dinars

Siège social : 25 Avenue Jean Jaurès 12ème étage, 1002 Tunis

Identifiant Unique : 0024750 M

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Houmet Essouk Djerba sont priés de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi 23 Mai 2026 à 9h30 à la Marina Djerba à Houmt Essouk au local C 10.

A cet effet, il arrête son ordre du jour comme suit :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2025.
2. Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2025.
3. Lecture des rapports général et spécial du Commissaire Aux Comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2025
4. Approbation des conventions relevant des articles 200 & 475 du code des Sociétés Commerciales.
5. Quitus aux Administrateurs de leurs gestions au titre de l'exercice 2025.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2025
7. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour les exercices 2026, 2027 et 2028.
8. Pouvoirs en vue de formalités

2026401544SANB3

CONVOCAION

CRJ CONSTRUCTION

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 500 000 DT

4, Rue des Fleurs - ARIANA

Identifiant Unique : 870662 A

N° CNSS : 239191-86

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2026 à 12 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

2026401547SANB3

CONVOCAION

CONFECTION RAS JEBEL

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 22 250 000 DT

Avenue MARTYR OUSSAMA CHAKROUN - RAS JEBEL

Identifiant Unique : 0014030 E

N° CNSS : 67.786-80

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2026 à 10 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

2026401548SANB3

CONVOCAION

La Générale de Distribution

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 7 000 000 DT

4, Rue des fleurs - ARIANA

Identifiant Unique : 326582 S

N° CNSS : 133509-37

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 04 juin 2026 à 11 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

2026401549SANB3

CONVOCAION

FINANCES ET INVESTISSEMENTS «SICAF»

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 3 500 000 DT

4, Rue des fleurs - ARIANA

Identifiant Unique : 492525 K

N° CNSS : 190542-34

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2026 à 13 heures au 4, Rue des Fleurs - Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2025.

- Approbation des conventions relevant de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Questions diverses.

2026401550SANB3

Viamobile

Société Anonyme

Au Capital de 7 979 780 dinars

Siège social : Pole El Ghazala des Technologies de la Communication

Route de Raoued, Cité El Ghazala, - 2083 Ariana

Identifiant Unique : 1123386X

Messieurs les Actionnaires de la société «Viamobile» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 01 Juin 2026 à 11 Heures, au 15 Avenue de Carthage - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023;
3. Examen et approbation des conventions réglementées;
4. Lecture et approbation du rapport de gestion et des états financiers de l'exercice 2023 ;
5. Approbation des états financiers de l'exercice 2023 et affectation du résultat;
6. Renouvellement des mandats des administrateurs;
7. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes;
8. Pouvoirs et formalités.

2026401552SANB3

Viamobile

Société Anonyme

Au Capital de 7 979 780 dinars

Siège social : Pole El Ghazala des Technologies de la Communication

Route de Raoued, Cité El Ghazala - 2083 Ariana

Identifiant Unique : 1123386X

Messieurs les Actionnaires de la société «Viamobile» sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 01 Juin 2026 à 14 Heures, au 15 Avenue de Carthage - Tunis, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation;
2. Annulation de la 3ème résolution de l'AGE du 16/10/2025 ;
3. Transfert de siège social de la société;
4. Mise à jour corrélative des statuts;
5. Pouvoirs pour les formalités.

2026401553SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Mutuelle de Base des Services Agricoles «EL ETTIHED»

Siège social : Cité Ouled Chalbi, 9100 Sidi Bouzid

M.F : 0304423HNM000

Messieurs les adhérents sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire et annuelle qui aura lieu le 23 Mai 2026 à partir de 10h au siège de la société, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election du bureau de contrôle de l'Assemblée Générale,
- Lecture des rapports moral et financier au titre de l'exercice 2025,
- Lecture des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2025,
- Approbation des états financiers et constatation des résultats de la société pour l'exercice 2025,
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- Approbation de la décision de retrait de l'adhésion de certains adhérents traitant avec des sociétés concurrentes,
- Questions diverses.

2026X00642SODB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SOCIETE MUTUELLE DE SERVICES AGRICOLES

Femmes de la Terre Batoumet

1848757H

Sgdel, Souk Jdid - 9121

La Société Coopérative de Services Agricoles de Base «Femmes de la

Terre Batoumet» (ID fiscal : 1848757H) invite ses membres à l'Assemblée Générale Ordinaire le 22 mai 2026 à 9h à Sgdel, Souk Jdid.

Ordre du jour : rapport moral et financier, mise à jour des membres, renouvellement du CA, modification du règlement intérieur, admission de nouveaux membres, quitus et divers.

2026X00657SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que la société couture internationale Mahdia "C I M" dont le siège social est situé à la route de Sfax au km 2 à Rejiche du Gouvernorat de Mahdia, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-0005895 en date du 21 Avril 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Mahdia et de la municipalité de Rejiche.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Mahdia ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Rejiche ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Entreprise de Fabrication de Vêtement International "Enfavit - Inter" dont le siège social est situé au Boulevard de l'environnement à Menzel Farsi 5024 Moknine au gouvernorat de Monastir, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2025-09-0201-0005601 en date du 16 avril 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir et de la municipalité de Menzel Farsi

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le Gouverneur de Monastir ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Menzel Farsi ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Ben Moussa et compagnies de dattes dont le siège social est situé à la zone industrielle Golaa au lot N°27 et 30 de la délégation Douz Nord du gouvernorat de Kebili, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A-2022-09-0201-0010970 en date du 22 Novembre 2022 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de conditionnement et emballage des dattes située à l'adresse mentionné ci dessus, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Kebili ou de la municipalité de Golaa.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Kebili ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Golaa ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que Mr Rchid Chebi, gérant de la Société «HAJ BELGACEM DE PRODUCTION D'HUILE D'OLIVE» a présenté une demande enregistrée au siège du gouvernorat de sidi bouzid sous le n°21465/5 en date du 31 décembre 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en création d'une huilerie situé, à la localité gouleb, près de la route ouled chabou

au point de kilométrage n°12.000 délégation rgueb du gouvernorat de sidi bouzid, conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux siège du gouvernorat de sidi bouzid, la délégation rgueb et la commune rgueb.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par le gouverneur de sidi bouzid, délégué Rgueb ou le secrétaire général chargé de la gestion de la commune rgueb dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "Polytex" dont le siège social est situé à la route de Korbous au km N°2 à la rue de Khartoum à Soliman du Gouvernorat de Nabeul, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A-2026-09-201-0001726 en date du 30 Janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation

d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection des housses pour sièges automobiles et tentes, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul et de la municipalité de Soliman.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneure de Nabeul ou Messieurs le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Soliman ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société Damart Manufacturing Tunisie "DMT" dont le siège social est situé à la zone industrielle Hammam Zriba 2 au lots N°13, 14 et 15 de la délégation Hammam Zriba du gouvernorat de Zaghouan, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A-202409-0201-0004810 en date du 01 Avril 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection situés à l'adresse mentionnée ci-dessus, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Zaghouan ou de la municipalité de Ez-Zriba.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le gouverneur de Zaghouan ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Ez-Zriba ou le directeur de la Sécurité au Ministère

de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société "Beau Jean's" dont le siège social est situé à la zone industrielle El Masdour à Bembla 5032 du gouvernorat de Monastir, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2025-09-0201-012098 en date du 11 Août 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une Unité de teinture, de traitement et d'atténuation des couleurs des tissus et des vêtements située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Monastir ou de la municipalité d'El Masdour.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Messieurs le Gouverneur de Monastir ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité d'El Masdour ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société Entreprise de fabrication de vêtement plus "Enfavet Plus" dont le siège social est situé à la cité Biben à Souassi 5140 Mahdia, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, sous le N° A - 2026-09-0201-0001981 en date du 04 février 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité de confection, située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la

demande mentionnée ci-dessus et qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Mahdia et de la municipalité de Souassi.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Monsieur le Gouverneur de Mahdia ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Souassi ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société anonyme de production d'essences aromatiques "SAPEA" dont le siège social est situé à la Rue du Cuivre, à la zone industrielle Ben Arous 2013 de Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie sous le N° A -2025-09-0201-0012848 en date du 28 Août 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'installation et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une unité d'extraction des huiles essentielles et des huiles et eaux aromatiques situés au lot N° 29 et 30 à la zone industrielle Sidi Toumi de la délégation Beni Khalled du gouvernorat de Nabeul, et ce conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul ou de la municipalité de Beni Khalled.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la gouverneur de Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Beni Khalled ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie des Mines et de l'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la société la Minoterie des Beaux Grains "MBG" dont le siège social est situé à la zone industrielle de Djebel El Ouest, 1123 Zaghouan, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2ü26-09-0201-01662 en date du 29 Janvier 2026 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une minoterie de céréales et des silos de stockage de grains et de produits alimentaires dégageant des poussières inflammables située à l'adresse susvisée et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Zaghouan ou de la municipalité de Djebel El Ouest.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le gouverneur de Zaghouan ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Djebel El Ouest ou le directeur de la sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que l'Office National de l'Assainissement "ONAS" dont le siège social est situé à la rue Hédi NOUIRA N°32 - 1001 Tunis, a présenté une demande enregistrée au ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie sous le N° A-2024-09-0201-014251 en date du 01 octobre 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie consistant en une station d'épuration des eaux usées résiduelles domestiques située à proximité de la route régionale "RR42" de la délégation de Takelsa du

gouvernorat de Nabeul et ce conformément aux plans annexés à la demande mentionnée ci-dessus qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat de Nabeul ou de la municipalité de Takelsa.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par Madame la Gouverneure de Nabeul ou Monsieur le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Takelsa ou Monsieur le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'énergie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

Le public est informé que la Société "Briqueterie Bir Mchergua" dont le siège social est situé à proximité de la route nationale N°1 "RN1" au Km 12 à Boumhel 2097 Ben Arous, a présenté une demande enregistrée au Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, sous le N° A-2025-09-0201-02378 en date du 12 février 2025 en vue d'obtenir une autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement classé de première catégorie consistant en une unité de fabrication des briques réfractaires situé au lot N°33 à la zone industrielle station El Mhamid de la délégation de Tajerouine du gouvernorat du Kef,

conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés aux sièges du gouvernorat du Kef et de la municipalité de Tajerouine.

Toutes les réclamations ou observations relatives à l'incommodité éventuelle de l'exploitation de l'établissement projeté seront reçues par messieurs le Gouverneur du Kef ou le secrétaire général chargé de la gestion des affaires de la municipalité de Tajerouine ou le directeur de la Sécurité au Ministère de l'Industrie, des Mines et de L'Energie, dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre constatif

Chakroune Najet titulaire de la carte d'identité nationale N°04016862 déclare en tant que successeur particulier acheteur la perte de titre foncier constatif du vendeur Mbarek Fathi N°14940/15 du titre foncier N°75713 Monastir sis à amiret fhoul moknine Monastir.

Suite à l'attestation de perte délivrée par le poste de police nationale sayada sous N°133 du 23/04/2026.

2026S00590DIVD2

Avis

Madame NAJWA BENT ALHABIB ben MAHMOUD déclare que son titre de propriété d'un terrain d'une superficie de 900 m² sise sur la route de SALTANIA KLM 10 a disparu. Elle veut extraire un autre titre. Toutes oppositions doivent être au bureau de notaire ketata Moncef sis 14 place 5 décembre SFAX médina dans un délai de 30 j de ce jour.

2026X00638DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Le représentant légal de la société South Dates déclare la perte du titre de propriété n°119214 05 bis, délivré le 22/02/2005 par la Direction Régionale de la Conservation Foncière de Gafsa, concernant le bien immobilier objet du titre foncier n°1409 Tozeur, conformément au certificat de perte délivré par la police de Nefta sous le n°442 en date du 03/12/2025.

En conséquence, toute personne qui le trouve ou qui a des objections est priée de contacter maître OLFA Ghribi au numéro 25147884 ou d'en informer les autorités compétentes.

Cette annonce a été publiée dans les journaux Echourouk et le Quotidien en date du 08/04/2026.

2026401531DIVD2

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

Société nationale de transport interurbain
BILAN ACTIF ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Note	Montants Décembre 2022	Montants Décembre 2021
ACTIFS NON COURANTS	15 644 620	8 703 509
Immobilisations incorporelles	405 824	404 884
Amortissements	(375 943)	(369 827)
immobilisations incorporelles nettes	29 881	35 057
Immobilisations corporelles	81 511 849	70 350 653
Amortissements	(65904145)	(61689237)
immobilisations corporelles nettes	15 607 705	8 661 416
Immobilisations financières	29 897	48928
Provisions	(22863)	(41892)
Immobilisations financières nettes	7 034	7 036
ACTIFS COURANTS	26 069 930	25 651 120
Stocks	2 051 736	1 837 398
Provisions	(279028)	(307686)
Stocks net de provsions	1 772 708	1 529 712
Clients et comptes rattachés	24 725 789	22 703 864
Provisions	(3554462)	(2018589)
Clients net de provisions	21 171 327	20 685 275
Autres actifs courants	3 914 055	2 968 469
Provisions	(1234156)	(1234155)
Autres actifs courants	2 679 899	1 734 314
Placements et autres actifs financiers	35 958	36 185
Liquidités et équivalents de liquidités	410 039	1 665 634
TOTAL DES ACTIFS	41714550	34354629

Société nationale de transport interurbain
BILAN PASSIFS ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Note	Montants Décembre 2022	Montants Décembre 2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capitaux propres	(88321840)	(78053313)
Capital social	8 451 720	8 451 720
Réserves Légales		
Résultats reportés	(97802258)	(89795365)
Modification comptable	10 151 425	11 297 225
Subventions d'investissements		
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	(79199113)	(70046420)
Résultat de la période	(9122727)	(8006893)
PASSIFS NON COURANTS	11 475 914	6 738 112
Emprunt	10 800 240	6 032 093
Provisions	627 028	601145
Autre passif non courant	48 646	104 874
PASSIFS COURANTS	118 560 476	105 669 830
Fournisseurs et comptes rattachés	38 375 178	36 501 223
Autres passifs courants	71 196 528	61 088 140
concour bancaires et autres passifs financiers	8 988 770	8 080 467
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	41714550	34354629

Société nationale de transport interurbain
ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Note	Montants Décembre 2022	Montants Décembre 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION	38769325	33276879
Revenus	32 825 069	29 492 508
Autres produits d'exploitation	5 944 256	3 784 371
CHARGES D'EXPLOITATION	47 306 270	41 274 742
Variation de stock	(214338)	39220
Achats de marchandises consommés	12 063 100	(9633126)
Charges de personnel	27 161 174	(25168797)
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 758 528	(4284735)
Autres charges d'exploitation	2 537 805	(2227304)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8536945)	(7997863)
Charges financières nettes	(894434)	(1394812)
Produits financiers nets	1 809	39 494
Autres gains ordinaires	350 567	1 375 291
Autres pertes ordinaires		
RESULTAT AVANT IMPOT	(9079003)	(7977890)
Impôt sur les sociétés	(43724)	(29003)
Elements extraordinaires(gain/perte)		
RESULTAT NET DE LA PERIODE	(9122727)	(8006893)

Société nationale de transport interurbain
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2022
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

Note	Montants Décembre 2022	Montants Décembre 2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(9122727)	(8006893)
Ajustement pour :		
Amortissement et provisions	5 758 528	4 284 735
reprise sur provisions		
variation modification comptable	0	
plus value de cession		
Variation des :		
- stocks	(242996)	(39221)
- Créances	(486052)	(6053274)
- Autres actifs	(945585)	60288
- Fournisseurs	1 873 955	1 292 442
-Autres passifs courants	10 108 388	9 552 654
-Intérêts Payer	(25846)	
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	6917667	(542171)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(11943056)	(542171)
Ecaissements provenant de la cession d'immobilisation corporelles		
Ecaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financières		
Ecaissements provenant de la cession d'immobilisation financières		
flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(11943056)	(542171)
flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions		
Encaissements provenant des emprunts	7 763 097	
Remboursement d'emprunts	(4341558)	(3079844)
Autres encaissements /décaissements		
Encaissements provenant des remboursements des prêts	19 031	13813
Flux de trésoreie provenant des(affectés aux) activités de financement	3 440 570	(3066031)
Variation de trésorerie	(1584819)	(2517471)
Trésorerie au début de l'exercice	1 665 634	4 183 105
Trésorerie à la clôture de l'exercice	80 815	1 665 634
VARIATION	(1584819)	(2517471)

2026R01315BCF